

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Les anciens combattants et résistants de la seconde guerre mondiale se sont déplacés accompagnés par des membres du conseil municipal et des enfants de Jussy jusqu'au monument aux morts du cimetière.

Après le bref discours du souvenir de Patrick Barbotin, maire de la commune, c'est avec émotion que les participants ont écouté la petite Zoé lire une partie du poème « Liberté » de Paul Eluard.

...Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Budget 2009

Décision du conseil municipal du 30 mars 2009

L'EAU



| | |
|-----------------------------|------------------|
| Eau | 0,98 € le m3 TTC |
| Assainissement | 0,70 € le m3 TTC |
| Compteur d'eau | 42,00 € TTC |
| Raccordement eau | 600 € TTC |
| Raccordement assainissement | 1800 € TTC |



LES TAXES

| | |
|------------------|-----------------|
| Habitation | 11,22 idem 2008 |
| Foncier bâti | 18,41 idem 2008 |
| Foncier non bâti | 49,71 idem 2008 |

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes, malgré l'importance des travaux, afin de limiter au maximum les prélèvements sur les budgets déjà affectés par la crise.

Comptes administratifs 2008

| Commune | Fonctionnement | Investissement |
|---------------|----------------|----------------|
| Recettes | 235 833,00 | 10 817,00 |
| Dépenses | 150 522,77 | 68 185,22 |
| Résultat 2008 | + 348 270,23 | + 182 043,62 |
| Report 2007 | + 262 960,00 | + 239 411,84 |
| Recettes | 59 918,72 | 23 313,76 |
| Dépenses | 69 866,20 | 19 369,11 |
| Résultat 2008 | + 10 037,64 | + 9414,18 |
| Report 2007 | 10 985,12 | + 5469,53 |

Adoption du budget primitif 2009

| Commune |
|---------------------------|
| Fonctionnement |
| • 586 899 € |
| Investissement |
| • 531 682 € |
| Eau-assainissement |
| Fonctionnement |
| • 110 032 € |
| Investissement |
| • 81 122 € |

RAPPEL de la Municipalité

Jussy est un beau village surtout au printemps lors de la floraison des cerisiers. Les nombreux promeneurs, photographes ou peintres qui étaient sur nos coteaux à Pâques en sont les témoins. Notre village serait encore plus agréable si le comportement civique de ses habitants était meilleur. Malheureusement les actes d'incivisme se multiplient : poubelles jetées au Point d'Apport Volontaire, chiens qui divaguent, enfants qui jouent au foot contre les façades des maisons, dégradations variées, feux de matériaux divers. Tout ces actes pourraient facilement être évités et ainsi rendre la vie plus agréable à tous. **Vivre dans un village, c'est vivre dans une collectivité avec tout ses droits mais aussi tout ses devoirs.**

Travaux à Jussy

Notre village va dans les mois qui viennent connaître de nouveaux travaux et donc de nouvelles contraintes et désagréments passagers.

L'enfouissement des réseaux électriques et la **modernisation de certaines rues** vont occasionner quelques gênes et nous vous demandons de faire preuve de compréhension et de patience.

De plus les travaux de création du rond-point de Vincelles risquent d'occasionner un surcroît de circulation, donc nous vous recommandons la prudence notamment pour les plus jeunes.



Aménagements au cimetière

Les pratiques des familles pour rendre hommage à leurs défunts et perpétuer leurs souvenirs ayant changé, le conseil municipal a souhaité pouvoir proposer à ses administrés un nouvel espace cinéraire.

Ainsi, dès juin, le cimetière se verra doté d'un nouvel espace dédié à un jardin du souvenir et à l'accueil de nouvelles concessions appelées cavurnes.

Le jardin du souvenir se veut être une zone réservée à la dispersion des cendres du défunt et un lieu de recueillement pour les familles. Des bancs seront disposés autour de cet espace.

Quant aux cavurnes, elles représentent de mini-fosses enterrées (cases en béton), de dimensions 80 X 80 cm où les familles pourront déposer les urnes contenant les cendres de leur défunt, afin que celui-ci repose en paix.

En outre, ces cavurnes pourront, sur cet espace, se voir agrémentées de pierre du souvenir personnalisée ou de tout objet symbolique de la personnalité du défunt et de l'amour de ses proches.

Pour tout renseignement, notamment en vue d'accéder à une concession ou d'être informé sur le règlement du cimetière, veuillez vous adresser à la mairie.

Environnement

Le point d'apport volontaire (PAV)

n'est pas une déchetterie, ni un dépôt d'ordures ménagères

Il y a **quelques** personnes de Jussy particulièrement **bornées** qui considèrent que le point d'apport volontaire est un dépôt d'ordures à ciel ouvert (on peut y faire des photos de leurs **méfaits** tous les jours)

Je tiens à leur dire que leurs enfants et leurs petits enfants (et ces personnes en ont) ne les remercieront pas de leur avoir laissé une **planète pourrie**. Car chaque geste d'incivisme de leur part est un petit morceau de notre Terre en moins.

Et l'on pourrait bien couper la haie, déplacer les containers que cela ne donnerait pas **une once de bon sens** à ces personnes là.

Quoi qu'on en dise, nous avons réalisé de **réels progrès dans la gestion des déchets** : sensibilisation, tri, recyclage, compostage, diminution des déchets ultimes. Toutes ces avancées éco-citoyennes sont ainsi annulées par ces **pollueurs** jetant leurs ordures où bon leur semble, ou carrément dans la **nature**.

D.Boisson-Bergot



RAPPEL à LA LOI

Selon les règlements sanitaires

- Tout dépôt SAUVAGE d'ordures ou de détritrus, de quelque nature que ce soit, est interdit
- Le brûlage des ordures ménagères ou de tout autre déchet, est interdit.

Ces infractions sont punies d'une amende de 300 à 600 euros. En cas de récidive, l'amende peut être portée de 600 à 1200 euros. Ce qui est très au dessus de la Redevance Incitative annuelle.

QUELLE SOLUTION ???

Face à la situation inadmissible soulignée ci-dessus, le conseil municipal a décidé de déplacer les PAV. Cette réponse, non satisfaisante et qui n'en est pas vraiment une face à la bêtise, a pour but de rendre visible ce que des personnes malveillantes cherchent à cacher au regard des habitants.

En espérant que cette action et ces mots d'humour fassent prendre conscience, à cette minorité de personnes, de leur incivisme; que ces personnes soient ainsi amenées très rapidement à changer leurs habitudes et adoptent les bonnes pratiques de citoyens responsables, d'éco citoyens.



CONSEILS POUR BIEN TRIER

Ce qu'il ne faut pas mettre dans les P.A.V.



VERRE...Non recyclables : ampoules électriques, tubes néon, vaisselle et verres de table, miroirs, vitres cassées...

PLASTIQUE...Non recyclables : Les films plastiques transparents qui entourent les packs d'eau ou les magazines, les pots de yaourt ou de crème fraîche, les barquettes alimentaires en polystyrène, les sacs de supermarché, les sacs de congélation, les films à bulles...

Trop légers, ces emballages ne sont pas rentables à recycler. Ils seront incinérés avec le reste des ordures ménagères pour produire de l'énergie.

Non recyclable aussi les emballages gras ou sales (couches-culottes, bouteilles d'huile...)

PAPIER...Non recyclable : mouchoirs en papier usagés, papiers hygiéniques, enveloppes, livres à couverture rigide...

MÉTAL...Non recyclable : les boîtes de conserve sales, les bidons d'huile de moteur, les opercules de yaourt, les aérosols ayant contenu des produits toxiques (peinture, insecticide)
Sources de l'ADEME

TRIER, RECYCLER : Pourquoi, comment...

A quoi sert une déchetterie...

- C'est un espace aménagé, clos et gardienné qui nous permet de nous débarrasser de nos déchets qui ne doivent plus être collectés avec les ordures ménagères.
- Après un stockage temporaire, les déchets sont soit valorisés dans les filières adaptées, soit éliminés dans des installations homologuées.
- Elle contribue de façon déterminante à supprimer les dépôts sauvages et elle permet la réhabilitation des décharges communales qui polluent les sols, les eaux souterraines et de surface, l'air (odeur et gaz) et les écosystèmes (flore et faune).



Déchetterie de Val de Mercy



Que faire de vos "vieux" vêtements ??

Depuis le mois de juillet des conteneurs pour dépôts de vêtements ont été mis en place sur les déchetteries de Val de Mercy et de Gy l'Evêque. L'association Le Relais (membre d'Emmaüs France) se charge de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles usagés).

QUE DEVIENNENT-ILS ?

LE PAPIER En France, la totalité des papiers journaux sont issus du recyclage. Une tonne de vieux papiers ou de cartons recyclés permet d'éviter l'abattage de 13 arbres.



LES METAUX LOURDS Le manganèse issu de la combustion des piles est réutilisé dans la robinetterie, les rails de chemin de fer. Le zinc sert pour les gouttières ou pour fabriquer de la peinture antirouille.

L'ACIER Tous les articles en acier (pièces de monnaie, canettes, lave-linge, casseroles, boîtes de conserve) contiennent en moyenne 60 % d'acier recyclé. Une tonne d'acier triée = 1229 boules de pétanque, 1,4 voiture, 19 charriots de supermarché.



L'ALUMINIUM

650 cannettes = **un vélo**. Une tonne d'emballage en aluminium = **106 chaises ou 265 vélos ou 530 trottinettes**. 19000 boîtes de conserve = **une carrosserie de voiture**

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA NATURE

Première ECO-RANDO du Pays Coulangeois.

Dimanche 5 avril, nous étions une quinzaine de personnes équipées de sacs et de gants pour la première Eco-Rando de la Communauté de Communes du Pays Coulangeois.

Sur un circuit unique et en 1h30, une vingtaine de sacs de déchets non recyclables **ET** recyclables ont été récupérés sur Jussy.

Nous avons aussi trouvé, à notre grande surprise, dans un fossé de la Route de Coulanges un sac remplis de plus de 25 paires de chaussures (*chercher l'erreur*).

Nous espérons que cette opération sera renouvelée l'année prochaine, nous pourrions alors multiplier les circuits et nettoyer nos chemins et coteaux une bonne fois pour toute. Merci aux bénévoles pour leur présence, en espérant qu'un jour, nous n'aurons plus besoin de passer derrière les pollueurs...



déchetterie de Val de Mercy
5 avril 2009
Collecte des éco-rando
du Pays Coulangeois

Des dates à retenir

- Vide grenier 14 juin (au cœur du village)
- "Les artistes dans le parc 12 septembre (parc des Verriers) (l'association recherche de l'aide...)



JUSSY BOULES saison 2009

Soirées réservées aux membres de l'association et à leurs invités

Du vendredi 15 mai au vendredi 28 août 2009

3 concours en 3 parties aux points.

CONCOURS en doublettes formées
Les vendredis 12 juin, 10 juillet, 7 août

Tous les premiers vendredis de chaque mois
SOIREE BARBECUE à partir de 19 heures
et pendant les parties
A JUSSY LA PETANQUE C'EST SYMPA
Renseignements jussyboules@hotmail.fr

Randonnée pédestre Kermesse des écoles À Jussy

Samedi 6 juin 2009

Barbecue

Inscriptions et renseignements auprès des enseignantes des écoles de Gy l'Evêque et de Jussy

Samedi 13 juin 2009

Parc des Verriers

**2ème journée mondiale
du tricot en plein air**

En collaboration avec le club des Artistes de Coulanges la Vineuse

de 14 heures à 18 heures

Venez avec votre tricot...
Présentation de l'opération
« Tricotez cœur »

Renseignements auprès de
Danièle Boisson -Bergot

Information et communication

Vous avez un accès Internet

Un moyen de s'informer sur Jussy ou de communiquer avec les autres habitants : le blog **Jussy actu** à l'adresse suivante <http://jussy89.canalblog.com/> est à votre disposition



Le repas des Anciens 2008

Dimanche 7 décembre, les seniors de Jussy ont pu, comme chaque année, participer à un repas de Noël. Ce fut ainsi l'occasion pour 37 d'entre eux de festoyer en toute convivialité, un joyeux préambule aux fêtes de fin d'année. Comme le prouvent quelques clichés, les anciens ont toujours bon pied bon œil. Tango, valse et autres danses agrémentèrent ainsi l'après-midi. Enfin, comme de coutume, M. le maire en profita pour saluer deux d'entre eux en particulier. Cette année, il s'agissait de Mme Vildieu Caroline et M. Midière Daniel qui se sont vu offrir une boîte de chocolats, à partager...



ETAT CIVIL

Naissance

Maëlan Migault

Lili-Bel Dulieu

Décès

Mme Jacqueline Gentil

M. Jean Paul Garrand

M. Michel Saunois



**OUVERTURE DU
SECRETARIAT**

Mardi: 10 heures - 12 heures

Jeudi : 14 heures 30 - 16 heures 30

Samedi : 10 heures - 12 heures

Secrétaire de Maire : **Mme Maryse Moës**

Téléphone : 03 86 53 33 78

Email : mairie.jussy@wanadoo.fr

ATTENTION ECOLE

Les inscriptions pour les écoles de Jussy **et** de Gy l'Évêque se font auprès de Mme Arnould enseignante à JUSSY

COMMERCE DE JUSSY

(Bar - Epicerie - Dépôt de pains)

Chez Janine

PAIN

Tous les jours à partir de 8 heures

NOUVEAU

Chaque vendredi soir

De 16 h 30 à 19 h 30 sur le parking

VENTE

de charcuterie, plats préparés, boucherie chevaline, viande de porc.

M.et Mme MERAT William

chaque vendredi soir

Tous les dimanches

VENTE

de poulets rôtis

(sur place)

*Pensez à faire des commandes
auprès de Janine.*

AGISSONS ENSEMBLE

Nous sommes un certain nombre à posséder un téléphone portable avec un abonnement chez «Orange ». Mais la liaison est mauvaise et nous devons aller à l'extérieur de nos habitations, voire dans la rue pour pouvoir téléphoner. Au début de la téléphonie portable (1997) la liaison dans Jussy ne posait aucun problème. Il y a environ deux ans, une réclamation émanant d'habitants de Vermenton qui ont frappé à la bonne porte a abouti à une excellente desserte de la commune par une réorientation de l'antenne qui avait été refusée au niveau local.

Si vous êtes dans le même cas et que vous voulez réagir, plutôt que de changer de fournisseur, merci de me contacter.

Il est possible de s'adresser à France Telecom et au président du conseil général, maire de Vermenton à l'époque où l'amélioration a été obtenue. Il existe sans doute un moyen technique de nous satisfaire sans pour autant installer un nouveau pylône ni faire de tort à d'autres usagers puisque les concurrents ont une bonne desserte.

Lucien Cuissinat 03.86.53.31.18

Commission Communication Information :

P. Barbotin, D.Boisson-Bergot, P. Deschamps, D.Joannic, M. Radet, L.Cuissinat